Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-212902555-20260413-422026-DE

COMMUNE DE SAINT-MÉEN

6, Rue de la Mairie
29260 SAINT-MÉEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres : 15
Présents : 15
Procuration : 00
Votant : 15

L'an deux mil vingt-six, le treize avril, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Méen, dûment convoqué le 7 avril, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Mr Louis BEAUGENDRE, Maire

Etaient présents :
- Mr Louis BEAUGENDRE, Maire
- Mr Jean-Yves ROUDAUT, Mme Lucie ROUDAUT, Mr Yves CAPPELLESSO, Mme Sabine VCCHIOLA, Adjoints
- Mme Monique LE HER, Mr Philippe MOTAIS, Mme Ghislaine MÉAR, Mme Valérie DIEUDONNÉ, Mr Yann SAUVÉE, Mr Gaétan THEPAUT, Mme Marina DOLOU, Mr Mikaël FLOC'H, Mme Marie SALMON, Mr Adrien VERN, conseillers municipaux

Secrétaire : Mme Valérie DIEUDONNÉ

Objet **: demande de subvention sur le FDSR – requalification du centre bourg**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux d'aménagement de sécurité, dans le cadre du projet de requalification du centre bourg peuvent prétendre à une subvention du Département, dans le cadre du Fonds Départemental de Sécurité Routière (FDSR).

Le montant des travaux d'aménagement de sécurité est estimé à 84 260,22 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de solliciter une subvention maximale au titre du FDSR, pour les travaux d'aménagement de sécurité dans le cadre du projet de requalification du centre bourg ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette demande de subvention.

Certifiés conformes les jour, mois & an ci-dessus

Le Maire,
Louis BEAUGENDRE

